

**Délibération n° 2021-08 en date du 4 mars 2021
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
procédant à des inscriptions, à des renouvellements d'inscription et à une radiation
au sein du groupe cible de l'Agence**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n° 2019-57 du 17 octobre 2019 relative aux obligations de localisation des sportifs constituant le groupe cible de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Sur proposition de la Directrice du Département des contrôles,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'inscription et au renouvellement d'inscription dans le groupe cible de sportifs pratiquant des sports individuels et des sports collectifs, au vu de leurs performances sportives ;

Considérant, par ailleurs, qu'il convient de procéder à la radiation du groupe cible de l'Agence de sportifs dont le maintien dans ce dernier n'est plus justifié, au motif qu'ils ont entre autres mis un terme à leur carrière de sportifs de haut niveau ou été inclus dans le groupe cible de leur fédération internationale ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} – Sont inscrits dans le groupe cible de l'Agence les sportifs dont le nom figure en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 – Sont renouvelés dans le groupe cible de l'Agence les sportifs dont le nom figure en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 – Est radié du groupe cible de l'Agence le sportif dont le nom figure en annexe 3 à la présente délibération.

Article 3 – Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n° 2019-57, susvisée.

Article 4 – La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 4 mars 2021.

La Présidente
de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Dominique LAURENT

signé

**Annexe 1 à la délibération n° 2021-08
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 4 mars 2021 :
Inscription de sportifs dans le groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Athlétisme	Mme	Melina	ROBERT-MICHON
Force athlétique	M.	Corentin	CLÉMENT
Rugby à VII	M.	Terry	BOUHRAOUA
Rugby à VII	M.	Marvin	O'CONNOR
Rugby à VII	M.	Joris	SIMON
Ski	M.	Thibault	ANSELMET
Ski	M.	Benjamin	DAVIET
Ski	M.	Arthur	BAUCHET
Ski	M.	Anthony	CHALENÇON
Lutte	M.	Thomas	DACHER

TOTAL

10

**Annexe 2 à la délibération n° 2021-08
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 4 mars 2021 :
Renouvellement d'inscription de sportifs dans le groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Athlétisme	M.	Francois	BARRER
Athlétisme	M.	Frederic	DAGEE
Athlétisme	M.	Jimmy	GRESSIER
Athlétisme	M.	David	KUSTER
Athlétisme	Mme	Elodie	NORMAND
Athlétisme	Mme	Liv	WESTPHAL
Athlétisme	Mme	Carolle	ZAHY
Aviron	M.	Thibault	COLARD
Boxe	M.	Noredine	OUBAALI
Boxe	M.	Michel	SORO
Boxe	M.	Louis	TOUTIN
Cyclisme	M.	Steve	CHAINEL
Cyclisme	M.	Joshua	DUBAU
Cyclisme	M.	Lucas	DUBAU
Cyclisme	M.	Victor	KORETZKY
Gymnastique	M.	Samir	AIT SAID
Haltérophilie-musculation	M.	Anthony	COULLET
Haltérophilie-musculation	M.	Bernardin	KINGUE MATAM
Haltérophilie-musculation	M.	Brandon	VAUTARD
Judo	M.	Killian	LE BLOUCH
Lutte	M.	Ilman	MUKHTAROV
Lutte	M.	Mélonin	NOUMONVI
Lutte	Mme	Mathilde	RIVIERE
Montagne et escalade	Mme	Lorna	BONNEL
Montagne et escalade	M.	Samuel	EQUY
Natation	M.	Joris	BOUCHAUT
Natation	Mme	Mathilde	CINI
Natation	Mme	Fanny	DEBERGHES
Natation	Mme	Mélanie	HENIQUE
Natation	M.	Jordan	POTHAIN
Pentathlon moderne	Mme	Elodie	CLOUVEL
Squash	M.	Grégoire	MARCHE
Tennis	M.	Quentin	HALYS
Triathlon	Mme	Garance	BLAUT
Triathlon	Mme	Sandra	DODET
Triathlon	Mme	Manon	GENET
Volley-ball	M.	Barthélémy	CHINENYEZE
Volley-ball	M.	Kévin	LE ROUX

**Annexe 3 à la délibération n° 2021-08
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 4 mars 2021 :
Radiation d'un sportif du groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Cyclisme	M.	Grégory	BAUGE

TOTAL

1